



Création d'entreprise liée à la propriété privée

Par **lafetasalakis**, le **08/11/2008** à **16:21**

Bonjour à tous, je voulais savoir : est-il possible de créer un site internet de rumeurs ?
Je m'explique : faire un site comme wikipedia où tout le monde ajoute des informations, sur des sociétés (l'entreprise X va acheter l'entreprise Y), sur des personnes (M. X n'est plus avec Mme Y; un tel a eu des relations avec une telle)...
J'ai lu que wikipedia a eu des procès sur l'atteinte à la vie privée en publiant des biographies. Cependant le site a eu gain de cause car il a ,légalement, le statut d'un hébergeur, non responsable du contenu.
Es-ce possible où est-ce considéré comme un délit ou autre ? (Sachant que les rumeurs seront, je le pense, souvent fausses et que les sujets peuvent être « chauds » voir tendancieux). Et si à l'entrée du site je mets une genre de charte expliquant que le contenu n'est pas forcément exact, mais que le site n'est que là pour héberger du contenu et qu'il n'est pas concerné par celui-ci ou par les torts causés...Est-ce possible ?
Je vous remercie, bonne journée.